

donnant pour le Messie, que Barcochbas suscita la guerre qui fut si funeste à sa nation. Grotius cite un docteur hébreu, nommé Néhémiah, antérieur de cinquante ans à Jésus-Christ, qui disait que la venue du Messie ne pouvait pas être différée plus de cinquante années. Le rabbin Manasseh-Ben-Israel rapporte que, dans le temps de la guerre de Vespasien, plusieurs Juifs attendant alors l'événement prédit par leurs prophètes, se rendirent volontairement aux Romains; que d'autres, au contraire, dans la persuasion que le Messie viendrait lorsque le temple serait encore debout, et à l'expiration des soixante-dix semaines, se consolerent, jusqu'à la fin, des malheurs de la guerre (1). On, nous oppose le silence de Philon et de Joseph. J'ai déjà répondu à cette difficulté; j'ai montré les raisons qui avaient dû engager Philon à ne pas parler du Messie, et qui auraient pu engager aussi Joseph; mais j'ai rapporté un passage de ce dernier historien, où il dit en propres termes que ce qui porta principalement les Juifs à s'engager dans cette malheureuse guerre, fut l'ambigüité d'un passage de l'Écriture, qui portait que l'on verrait, dans ce temps-là, un homme de leur contrée commander à toute la terre (2). Ce n'était pas seulement parmi les Juifs qu'était établie cette persuasion de la prochaine apparition du Messie; elle s'était répandue dans tout l'Orient où ils l'avaient portée; et il fallait qu'elle fût bien générale et bien forte, puisque deux auteurs païens qui ont écrit vers ce temps l'histoire de leur pays, ont eu le pouvoir s'empêcher d'en faire mention. Suetone rapporte que c'était une tradition ancienne, constante, publique dans tout l'Orient, que de la Judée sortirait, à cette époque, un dominateur; et Tacite dit que c'était d'après les livres des prêtres que cette persuasion s'était répandue (3).

Ainsi concourent merveilleusement ensemble les prophéties sur le temps où devait venir le Messie, et l'opinion générale au temps marqué par les prophètes. Les prophéties avaient fondé la persuasion, et la persuasion fixait les sens universellement reconnus des prophéties.

ARTICLE IV.

Propéties sur l'origine et la naissance du Messie.

Nous diviserons ce chapitre en trois paragraphes. Dans le premier, nous examinerons les prophéties

gatâ, tanquam, opinor, Christus, esset et post illum Judas Galileus in diebus professionis. Consentaneum est ergo cum Christi adventus ferventis expectaretur divulgareturque, Judæos ab Hierosolymis sacerdotes et levitas misisse ad Joannem per illud: Tu, quis es? discere volentes nûm fateretur seipsum esse Christum. *Origenes, in Joannem, tom. 8, n. 6.*

(1) De Terminis vite, lib. 5, sect. 6.

(2) Voyez ci-dessus, art. 1, n. 35, page 75.

(3) Perrecheruatur in Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fati, ut, eot empore, Judæa profecti rerum potterunt. *Suetonius in Vespas, cap. 4.*

Hiisbus persuasum fuerat antiquis sacerdotum litteris contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Orientis, profectioe Judæa rerum potterunt. *Tacitus, Histor. lib. 5, cap. 13.*

sur la race dont devait sortir le Messie. Dans le second, celles sur le lieu où il devait naître; dans le troisième, celles sur la personne qui devait le mettre au monde.

§ 1. *Propéties qui annonçaient que le Messie descendrait de David.*

Je ne m'arrêterai pas à prouver que c'était d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, que devait descendre le Messie; nous avons vu les promesses positives faites par Dieu lui-même à ces patriarches: d'ailleurs, c'était d'eux que descendait tout le peuple hébreu, dont le Messie devait faire partie: ainsi ce point ne doit faire aucune difficulté. J'ai aussi rapporté la prophétie par laquelle Jacob prédit à son fils Juda, que ce sera la tribu issue de lui qui donnera au monde le Messie. Ce que j'ai à établir ici est que parmi la tribu de Juda c'était dans la famille de David que devait naître le Messie, et que Jésus-Christ est véritablement issu de ce prince.

I. Nous voyons dans plusieurs endroits la promesse faite à David d'un royaume éternel qui doit exister dans sa postérité. Nathan, après avoir annoncé à ce prince que son fils bâtirait un temple au Seigneur, ajoute: *Votre maison sera fidèle. Vous verrez votre royaume durer éternellement, et votre trône sera perpétuellement stable* (1). Dans un de ses psaumes, David rappelle à peu près dans les mêmes termes cette prédiction; parlant de lui-même, il dit: *Dieu l'a juré, et ne mentira pas, qu'il conservera éternellement sa postérité, et que son trône subsistera aussi long-temps que le soleil et la lune* (2). Une promesse aussi magnifique ne peut regarder Salomon, dont le règne ne devait pas être éternel, à moins qu'on ne veuille la lui appliquer typiquement et comme figure du futur Messie. On ne peut non plus l'adapter à la succession des princes du sang de David, qui n'ont pas éternellement régné, et dont la souveraineté se termina à la captivité de Babylone. Il faut donc voir s'il n'y a pas un autre descendant de David qui ait fondé un royaume éternel: si nous le trouvons, nous ne pourrions pas douter que ce ne soit une prophétie de ce personnage; l'accomplissement nous en montrera le sens et nous en prouvera la divinité. Nous disons donc que cette promesse de Nathan à David fait partie de la suite d'oracles sacrés dont nous avons eu occasion de dire un mot, et que nous verrons plus amplement par la suite prononcés par divers prophètes, et réalisés en Jésus-Christ. Ce que nous considérons en ce moment, c'est qu'il est promis à David que de lui descendra le Messie, fondateur d'un nouveau royaume.

Outre la promesse faite à la personne de David,

(1) Fidelis erit domus tua et regnum tuum usque in æternum ante faciem tuam, et thronus tuus erit firmus jugiter. *2 Reg. 7, 16.*

(2) Semel juravi in sancto meo si David mentiar: semen ejus in æternum manebit, et thronus ejus sicut sol in conspectu meo, et sicut luna perfecta in æternum, et testis in celo fidelis. *Ps. 88, 56, 57, 58.*

que le Messie descendrait de lui, nous avons d'autres prophéties faites depuis, qui annonçaient au peuple juif que ce serait de cette famille qu'il recevrait l'objet de son attente. Il sortira, dit Isaïe, un rejeton de la tige de Jessé, et une fleur s'éleva de sa racine, et l'esprit du Seigneur reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de pitié; et l'esprit de crainte du Seigneur le remplira. Le prophète entre ensuite dans des détails poétiques que nous aurons occasion de considérer, sur la justice de ce descendant de Jessé, sur la paix qu'il donnera au monde, sur la science du Seigneur dont il remplira la terre; et il ajoute: *En ce temps-là le rejeton de Jessé sera élevé comme un étendard parmi les peuples; les nations l'invoqueront, et son sépulcre sera glorieux* (1). Il est clair que le prophète parle du descendant de Jessé, ou d'Isaïe, père de David; les caractères qu'il lui donne sont si admirables, qu'ils ne peuvent convenir qu'au Messie (2).

Jérémie prédit aussi la même chose. Voilà, dit le Seigneur, les jours qui arrivent où je susciterai de David un descendant juste (et selon la paraphrase de Jonathan, David le Messie des justes), et le roi régnera, et il sera sage, et il rendra sur la terre la justice avec jugement. Dans ces jours, Juda sera sauvé, et Israël habitera avec confiance; et tel est le nom dont on l'appellera, le Seigneur qui est notre Juste (3). Il est encore certain que c'est un descendant de David qu'annonce ici Jérémie, et qu'il donne à ce descendant

(1) Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet; et requiescet super eum spiritus Domini, spiritus sapientie et intellectus, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientie et pietatis; et replebit eum spiritus timoris Domini: in die illa radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulcrum ejus gloriosum. *Is. 11, 1, 2, 10.*

(2) Atque Esaias alius propheta, eadem verbis diversis predicans, sic fatur: Orietur virga ex Jacob, et flos de radice Jesse ascendet; et in brachium ejus gentes sperabunt. Stella sanæ lucida exorta est, et flos ascendit de radice Jesse, hic Christus. Nam ex virgine seminis Jacobi, qui Judas pater existit (Judam autem Judæorum patrem esse ostendimus), per virtutem Dei genitus est. Ac Jesse quidem proavis Christi secundum oraculum fuit; Jacobi autem et Judæ filius, secundum generis successionem. *S. Justinus, Apol. 1, cap. 52.*

Ex hujus ipsius domo Christum generatum iri secundum carnem, et ipse David et alii prophete annuntiantur. Apud Isaiam ita scriptum est: *Et erit in die illa radix Jesse, et qui exurgit principari in nationes. In eum gentes sperabunt, et erit requies ejus in honore.* Et alio loco: *Exiet virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet, et requiescet super eum spiritus Dei, spiritus sapientie et pietatis; et implebit eum spiritus timoris Domini.* Jesse autem fuit pater David, ex cuius radice ascensurum esse florem preloctus est. *Lactantius, divin. Instit., lib. 4, cap. 5.*

(3) Ecce dies veniunt, dicit Dominus: suscitabo David justum (in paraph. Jonathan, David Messiam justum), et regnabit rex, et sapiens erit; et faciet iudicium et justitiam in terra: in diebus illis salvabitur Juda, et Israel habitabit confidenter: et hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus justus noster. *Jerem. 23, 5, 6.*

des titres si pompeux, des fonctions si relevées, qu'on ne peut les entendre que du Messie.

Ézéchiel n'est pas moins précis. Je susciterai sur elles (sur mes brebis) un pasteur qui les fera paître, mon serviteur David; il les fera paître et il sera leur pasteur. Et moi le Seigneur; je serai leur Dieu, et mon serviteur David sera leur prince au milieu d'eux. C'est moi le Seigneur qui ai parlé ainsi; je serai avec eux un pacte de paix (1). Il est certain que ce n'est pas la personne de David qu'Ézéchiel promet pour pasteur, puisqu'il y avait quatre siècles et demi que ce prince était mort. C'est donc un de ses descendants qu'il annonce (2). C'est parmi les Juifs un usage assez commun de donner aux descendants le nom d'un ancêtre distingué, et sans en chercher d'autres exemples, nous venons d'en voir un qui est précisément dans l'espèce présente: c'est cette paraphrase de Jonathan, où la prophétie de Jérémie est rendue en ces termes: *Je susciterai David le Messie des justes.*

II. Quelques docteurs juifs, pour détourner l'application de ces oracles au Messie, ont imaginé que c'est Zorobabel que les prophètes ont en vue, sur le simple fondement que Zorobabel a été descendant de David et chef du peuple hébreu (3). Mais les expressions des prophètes sont trop magnifiques pour être entendues de ce prince, qui dans le fait n'a eu autorité que sur environ cinquante mille personnes, et même une autorité subalterne, soumise à celle des rois de Perse, et encore une autorité continuellement traversée par les attaques de ses voisins, qui ne cessaient de harceler et de troubler la république naissante.

Au reste, cette interprétation tardive de quelques Rabbins est absolument contraire à la doctrine cons-

(1) Suscitabo super eas pastorem unum qui pascet eas, servum meum David. Ipse pascet eas; et ipse erit iis in pastorem. Ego autem Dominus ero eis in Deum, et servus meus David princeps in medio eorum. Ego Dominus locutus sum; et faciam eum eis pactum pacis. *Ezech. 34, 23, 24, 25, 24, 15.*

(2) Confiteatur ergo necesse est Judæi longe post tempora David hæc esse predicata. Est autem David iste qui nomen parentis secundum originem carnis accipit, nomen sumens ejus cuius ex genere suberat et corpus. *S. Hilarius, tract. in psalm. 131, n. 2.*

(3) David autem Dominum dicit Christum, ut ex David secundum carnem oriundum. *Theodoretus in Ezech. lib. 15, cap. 37, vers. 24.*

(4) Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo David orientem justum, et regnabit rex, et intelliget, et faciet iudicium et justitiam in terra. In diebus illis salvabitur Juda, et Israel habitabit confidenter; et hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus Josedez ipse in prophetis. Judæi attoniti conantur hæc imprudenter trahere ad Zorobabelem. Verum illos etiam considerare oportebat illum non regem fuisse, sed ceteros populi, nec illum Josedez fuisse nominatum. Sed neque illi convenit nomen interpretatio. Significat enim id nomen, Dominus justitia nostra, vel, juxta Syri interpretationem, Dominus, justitia nos. Neutrum autem convenit Zorobabeli. Ceterum, quia typus erat Christi Domini, et captivus à Babylone in Judæam rediit, quemadmodum Christus mancipatus à diabolo traxit ad veritatem, si quis typicè ista illi adhibere velit, absurdum nihil faciet. *Theodoretus in Jerem. cap. 23, 5, 6.*

tante de leurs pères. Tous, d'après les prophéties, attendaient un Messie descendant de David. Tous les targumistes, tous les thalmutistes, tous les anciens écrivains de leur nation y sont précis. Nous avons dans l'histoire évangélique des témoignages formels de cette opinion générale. Le prêtre Zacharie, à la naissance de son fils Jean-Baptiste, rendant grâces au Seigneur de la rédemption qu'il va accorder à son peuple, dit que le Dieu d'Israël a élevé le signe du salut dans la maison de David son serviteur, ainsi qu'il l'a annoncé par la bouche de ses saints prophètes, qu'il a suscités dans le cours des siècles (1). Interrogé par Jésus-Christ sur ce qu'ils pensent de l'origine du Christ, les pharisiens lui répondent qu'il doit descendre de David (2). Quand les malades, implorant sa bienfaisance, veulent lui témoigner qu'ils le reconnaissent pour le Messie, ils l'appellent le fils de David (3). Lorsque émerveillés de ses prodiges, les Juifs expriment leur doute s'il n'est pas l'objet de leur attente; ils demandent s'il serait en effet le fils de David (2). Pour lui faire honneur à son entrée dans Jérusalem, ils crient hosanna au fils de David (5). Enfin l'opinion des Juifs, que le Messie devait naître dans la famille de David, était si constante, si bien connue, que, pour mettre fin à tous les mouvements et aux révoltes que ce peuple ne cessait de renouveler, excité par de faux messies et par la persuasion que le temps fixé par les prophètes était arrivé, Trajan fit mettre à mort tout ce qu'on put découvrir des descendants de David; et ce fut une des causes du martyre de saint Siméon, proche parent de Jésus-Christ, et issu comme lui de la race royale.

III. Que Jésus-Christ fût descendant de David, c'est un point sur lequel il est impossible de former un doute raisonnable : sa généalogie est rapportée par deux évangélistes; nous venons de voir les témoignages que lui rendaient les Juifs de son temps; et ce qui achève de porter cette vérité au plus haut point de démonstration, c'est qu'elle n'a été contestée par aucun ennemi de la religion, soit juif, soit païen, quelque intérêt qu'ils eussent à la combattre.

(1) Benedictus Dominus Israel, quia visitavit et fecit redemptionem plebi suæ; et crevit cornu salutis nobis in domo David pueri sui, sicut locutus est per os sanctorum qui à seculo sunt prophetarum ejus. Luc. 1, 68, 69, 70.

(2) Congregatis autem Phariseis, interrogavit eos Jesus, dicens: Quid vobis videtur de Christo? Cujus filius est? Dicunt ei, David. Matth. 22, 41, 42.

(3) Clamaverunt, dicentes: Domine, miserere nostri, fili David. Matth. 20, 50.

Et clamavit, dicens: Jesu, fili David, miserere mei. Luc. 18, 58.

Secuti sunt duo cæci, clamantes et dicentes: Miserere nostri, fili David. Matth. 9, 27.

Et ecce mulier Chanaanaea, à finibus illis egressa, clamavit: Miserere mei, Domine, fili David! Matth. 15, 22.

(4) Et stupebant omnes turbæ, et dicebant: Numquid hic est filius David? Matth. 12, 25.

(5) Turbæ autem que precedebant et que sequentur, clamabant, dicentes: Hosanna filio David! Matth. 21, 19.

Nous devons convenir, et nous l'avons déjà observé, que cette circonstance d'être du sang de David, si elle était isolée, ne suffirait pas pour prouver la divine mission de Jésus-Christ; elle montrerait seulement que ce caractère attribué au Messie ne lui manque pas. Mais en inspirant à ses prophètes la désignation de ce caractère général de descendant de David, la Providence a voulu qu'ils y joignissent des traits spéciaux qui, entre tous les descendants de David, particularisassent et fissent reconnaître le personnage qu'ils annonçaient. Ainsi Nathan ne promet pas seulement à David un descendant illustre; il lui prédit pour ce descendant un royaume éternel. Ainsi Isaïe, après avoir dit qu'un rejeton s'élèvera de la racine de Jessé, ajoute qu'il sera rempli de l'esprit du Seigneur; que toutes les nations l'invoyeront; que son sépulchre sera glorieux. Ainsi Jérémie, à la prédiction d'un descendant de David, joint celle que ce sera un roi qui établira la justice sur la terre, qui la jugera, qui sauvera les hommes, qui sera appelé notre Seigneur juste. Ainsi Ézéchiel annonçait un David futur, le désigne sous l'emblème d'un pasteur qui mènera dans les pâturages les brebis du Seigneur, et d'un prince qui sera au milieu d'elles. Voilà bien des circonstances qu'il était impossible à ces prophètes de prévoir par leurs lumières naturelles, tant de siècles à l'avance. Il ne serait pas non plus raisonnable de prétendre que ces divers prophètes ayant chacun de leur côté fait au hasard ces prédictions, elles sont venues toutes fortuitement s'effectuer. Si donc nous voyons toutes ces particularités exactement réunies dans la personne de Jésus-Christ; nous le prouverons de chacun d'eux en détail: ils feront le sujet d'articles séparés; mais nous nous abstiendons d'en rapporter ici les preuves, pour éviter les répétitions auxquelles elles nous entraîneraient.

IV. A cette démonstration, propre à convaincre les ennemis du catholicisme de toutes les classes, nous ajoutons un raisonnement bien sûr contre les Juifs, qui persistent à attendre le Messie prédit par les prophètes, et qui reconnaissent que c'est du sang de David qu'il doit naître: c'est qu'ils doivent avouer que le Messie est venu, puisque la postérité de David, ou est éteinte d'après la recherche qui en a été faite sous Trajan, ou est tellement confondue avec les autres générations juives, qu'il est devenu impossible de la discerner. C'est une chose bien digne de remarquer que jusqu'à l'époque qui a donné au monde Jésus-Christ, les Juifs aient conservé avec un soin extrême leurs généalogies, et que depuis ce temps elles soient absolument perdues. Pour peu qu'on y réfléchisse, on ne peut s'empêcher d'être frappé d'admiration, en contemplant ce trait de la Providence. Avant que le Messie ne fût venu, il était important que les géné-

ogies se conservassent, afin qu'il fût certain que le Messie était de la race des patriarches et de David; depuis sa venue, il a été utile que toutes les races juives se confondissent, afin de montrer qu'on ne devait plus l'attendre. Et dans le fait, s'il se présentait aujourd'hui parmi les Juifs, comme il s'en est élevé plusieurs dans le siècle de Jésus-Christ, un homme qui prétendit être le Messie, comment pourrait-il prouver sa filiation? Comment établirait-il qu'il est issu des patriarches, et non de quelque prosélyte, ou de quelqu'un de ceux que Salmanasar transporta à Samarie? Quels titres produirait-il pour montrer qu'il est de la tribu de Juda, de la famille de David? La descendance de David est un des caractères essentiels du Messie: cette descendance ne peut plus être prouvée; le Messie ne pourrait donc plus être reconnu.

V. C'est ici le lieu d'examiner une des objections les plus familières aux incrédules; elle est relative aux généalogies de Jésus-Christ, rapportées par saint Matthieu et par saint Luc: « D'abord, dit-on, dans l'une et dans l'autre, c'est la généalogie de Joseph qui est présentée; mais rien n'était plus inutile et plus hors de propos, si Jésus était non pas son fils, mais seulement fils de Marie. D'ailleurs, en nous donnant en deux endroits cette filiation, il fallait au moins faire cadrer ensemble les deux récits: au lieu de cela nous voyons entre l'un et l'autre une opposition formelle; elles ne s'accordent que jusqu'à David; de David à Joseph, c'est une continuelle contradiction. Saint Matthieu fait descendre Joseph de David par Roboam et par la suite des rois de Juda jusqu'à Jéchonias. Saint Luc l'en fait descendre par Nathan et par une succession d'aïeux inconnus. Les deux généalogies présentent les générations de Salathiel et de Zorobabel, mais avec des différences essentielles. Dans saint Matthieu, Salathiel est engendré par Jéchonias, et saint Luc le fait fils de Néri. Selon saint Matthieu, c'est par Abind que Joseph descend de Zorobabel; selon saint Luc, c'est par Tésa et par une tout autre suite d'aïeux. Jusqu'au père de Joseph n'est pas le même dans les deux: dans saint Matthieu Joseph est fils de Jacob; dans saint Luc il est le fils d'Héli. Et qu'on ne dise pas que ce sont des noms différents des mêmes personnes; car le nombre des générations est différent dans les deux généalogies. De David à Joseph, saint Matthieu n'en compte que vingt-huit, et saint Luc en produit quarante-une. Comment, concluent les incrédules, peut-on nous donner pour des faits certains, pour des histoires inspirées par le Saint-Esprit, deux récits absolument contradictoires? Si l'un est vrai, l'autre est évidemment faux. »

VI. Une première considération aurait dû commencer à arrêter les incrédules, et les faire au moins douter de la vérité de leur incertitude. Lorsque saint Luc écrivait son Évangile, il connaissait très-certainement celui de saint Matthieu, écrit dix ans auparavant pour les Juifs et dans leur langue, et qui était

très-répandu dans la Judée, surtout parmi les chrétiens. Il lui eût donc été très-facile d'éviter une contradiction, et si c'en était ici une réelle, il n'y aurait certainement pas manqué. Quand nous ne connaissons aucun moyen de concilier l'apparente opposition des deux généalogies, cette réflexion suffirait pour nous faire croire qu'il n'y a point de contradiction entre les deux écrivains sacrés: il est tout simple qu'à une aussi grande distance de temps, et dans l'ignorance où nous sommes de beaucoup d'usages du peuple juif, nous ayons de la peine à concilier des récits dont les différences viennent de ces usages. Au temps où écrivait les deux évangélistes, on connaissait parfaitement les motifs de la diversité: c'est ce qui les a empêchés de l'éviter.

Mais est-il vrai que nous soyons dans l'impuissance de concilier les deux généalogies? Divers commentateurs en ont donné diverses explications, dont plusieurs sont très-satisfaisantes; il serait trop long de les rapporter toutes: je me contenterai de présenter celle qui me paraît la plus probable.

Il faut observer que parmi le peuple juif il n'était pas d'usage de faire entrer les femmes dans les généalogies. Quand une suite de générations finissait par une femme, au lieu de la nommer dans la généalogie, on nommait son mari, que l'on faisait succéder au beau-père, sans faire mention de la femme: ce genre était appelé le fils de celui dont il avait épousé la fille. Ainsi on connaissait deux manières d'être le fils d'un homme: l'une propre et naturelle, d'avoir été engendré par lui, l'autre impropre et légale, d'avoir épousé la fille qu'il avait engendrée.

D'après cette observation, la diversité des deux généalogies s'explique naturellement. Saint Matthieu donne la généalogie de Joseph, en descendant d'Abraham à lui; Saint Luc donne la généalogie de Marie, en remontant de Joseph son époux jusqu'à Adam, et même jusqu'à Dieu. Héli, dont il fait fils Joseph, est le même qu'Héliam ou Joachim, que l'on sait avoir été père de la sainte vierge, en hébreu, ce n'est qu'un seul nom: ainsi, quand saint Luc dit que Joseph fut fils d'Héli, il ne contredit point saint Matthieu, qui le fait fils de Jacob: il était proprement fils de Jacob, qui l'avait engendré; il était improprement fils d'Héli, dont il avait épousé la fille. Il en est de même de Salathiel, fils du roi Jéchonias, et genre de Néri, qui était de même que lui du sang royal. Ce qui donne du poids à cette explication, c'est la différente manière dont s'expriment les deux évangélistes en déduisant leurs généalogies. Saint Matthieu rapporte les générations d'après l'ordre propre et naturel; il dit: Abraham engendra Isaac, et ainsi de suite jusqu'à Jacob, qui engendra Joseph, époux de Marie de laquelle est né Jésus, appelé Christ; il parle donc clairement des générations naturelles. Saint Luc se sert d'expressions toutes différentes; il dit: Jésus, à ce qu'on croyait, était fils de Joseph, qui fut d'Héli, qui fut de Mathat; et ainsi en remontant jusqu'à Seth, qui fut d'Adam, qui fut de Dieu, La

différence dans les expressions en fait naturellement soupçonner dans le sens : on y est confirmé que le premier et le dernier degré de la généalogie dans saint Luc ne présentent pas des pères naturels, et par voie de génération Jésus-Christ n'était pas positivement fils de Joseph, et saint Luc l'établit positivement. Adam avait été non engendré, mais créé de Dieu. Tel paraît donc avoir été le dessein de cet évangéliste en donnant de Jésus-Christ une généalogie autre que celle qu'il savait avoir été publiée par saint Matthieu ; il a voulu montrer que le divin Sauveur descendait de David par diverses branches de la maison royale ; qu'il en était issu non-seulement par Salomon, successeur de ce prince au trône, mais aussi par un autre de ses fils nommé Nathan ; que de même il descendait de Zorobabel, non-seulement par Abiud, comme dit saint Matthieu, mais encore par Résa, aussi fils de Zorobabel. Cette conciliation des deux généalogies paraît simple, naturelle et probable. J'ajoute que s'agissant ici de résoudre une difficulté, il suffit de présenter une hypothèse plausible. L'objection tirée de la contradiction est nulle dès que la contradiction peut être levée par une supposition raisonnable.

Que dans l'intervalle de dix siècles, qui se sont écoulés de David à saint Joseph, il se trouve dans l'une des branches de ses descendants un plus grand nombre de générations que, dans une autre, ce n'est assurément pas là une difficulté.

Quant à ce qui est objecté, que c'est la généalogie de Joseph qui est rapportée, je réponds que cela n'est pas vrai de celle tracée par saint Luc, puisque c'est le père de Marie qui est appelé père de Joseph. Si saint Matthieu donne la généalogie de Joseph, ce peut être parce que chez les Juifs on ne regardait pas la famille de la mère comme celle du fils. Peut-être aussi saint Joseph et la sainte Vierge étaient-ils parents à un degré si proche, que présenter la filiation de l'un était offrir celle de l'autre. Au reste on ne peut pas conclure de là que saint Matthieu ait voulu donner Joseph pour père à Jésus-Christ, puisqu'il dit formellement le contraire.

§ 2. Prophétie que le Messie devait naître à Bethléhem.

I. Nous disons de cette prophétie sur le lieu de la naissance du Messie, ce que nous avons dit sur les précédentes relatives à la race dont il devait descendre : seule et isolée de toute circonstance particulière, elle prouverait seulement que Jésus-Christ ne manque pas de ce caractère qui lui est commun avec tous les enfants nés dans cette ville. Mais, comme nous l'avons observé, à ces prophéties générales, et qui pourraient être appliquées à beaucoup de personnes, la Providence a voulu joindre des particularités qui caractérisaient spécialement et personnellement l'envoyé céleste, de manière qu'on pût facilement le connaître et le distinguer de tous les autres avec qui la prophétie générale pourrait convenir. C'est ce que nous voyons dans la prophétie de Mi-

ché, dont voici le texte : *Et toi, Bethléhem-Ephrata, qui es une des plus petites dans le grand nombre des villes de Juda, de toi sortira, pour moi, celui qui sera le dominateur en Israël, et sa sortie a eu lieu dans le commencement, dès les jours de l'éternité.... Et il se tiendra ferme, et il sera pasteur dans la force du Seigneur, dans la sublimité du nom du Seigneur son Dieu, et on se convertira parce qu'il sera glorifié jusqu'aux extrémités de la terre, et il sera la paix (1).*

Tous les Juifs anciens reconnaissent sans difficulté que cette prophétie avait pour objet le Messie ; le targum de Jonathan y est formel ; les deux talmuds y sont conformes, ainsi que la totalité des anciens docteurs (2). L'histoire évangélique présente aussi des preuves de cette opinion générale. Les magas étant arrivés à Jérusalem pour chercher le Messie, Hérode s'informa auprès des princes des prêtres et des docteurs du lieu où le Christ devait naître ; ils lui répondirent que c'était à Bethléhem de Juda, et ils citèrent ce passage du prophète Michée (3). Une des difficultés que l'on faisait contre Jésus-Christ, était qu'on le croyait né en Galilée, et que le Messie devait venir de Bethléhem (4). Quelques Juifs plus récents, sentant combien cet oracle sacré contrariait leur doctrine, ont imaginé de l'appliquer à Zorobabel, par la raison, disent-ils, que David étant né à Bethléhem, on doit regarder cette ville comme la patrie de ses descendants. D'après cette belle raison, un homme compterait autant de patries qu'il y aurait de lieux où seraient nés ses divers ancêtres. Zorobabel aurait donc eu pour patries Babylone, où il était né, Jérusalem, lieu de la naissance de beaucoup de rois ses aïeux, Bethléhem, dont David, Jessé et leurs pères tiraient leur origine ; l'Égypte, qui avait vu naître Nassou, Aminadab et plusieurs autres ; la Mésopotamie, qui avait donné le jour à Abraham et à Tharé. Mais de plus, cette application à Zorobabel est contraire aux expressions de la prophétie. En quoi Bethléhem serait-il rendu plus célèbre que de grandes villes de Juda à raison de la naissance de Zorobabel ? Comment l'origine de Zorobabel a-t-elle lieu dans les jours de l'éternité ? Quelles nations se sont converties à lui ? Est-il glorifié jusqu'aux extrémités de la terre (5) ?

(1) Et tu, Bethlehem Ephrata, parvulus es in millibus Juda. Ex te mihi egredietur qui sit dominator in Israel, et egressus ejus ab initio, à diebus aeternitatis... Et stabit, et pascet in fortitudine, in sublimitate nominis Domini Dei sui ; et convertentur, quia nunc magnificabitur usque ad terminos terrae, et erit iste pax. *Mich. 3, 2, 4, 5.*

(2) Voyez Huet, *Démonst. évang., propos. VII, n. 25.*

(3) Et congregans principes sacerdotum et scribas, sciscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur ? At illi dixerunt : In Bethlehem Juda ; sei enim scriptum est per prophetam : Et tu, Bethlehem, etc. *Matth. 2, 4, 5, 6.*

(4) Alii dicebant : Hic est Christus. Quidam autem dicebant : Nunquid à Galilaea venit Christus ? Quia ex semine David, et de Bethlehem castello, ubi erat David, venit Christus. *Joan. 7, 41, 42.*

(5) Perpende autem prophetiae accusationem. Non enim dixit : In Bethlehem manebit, sed exibit, itaque

Mais si cette prédiction de Michée ne peut pas raisonnablement être appliquée à Zorobabel, elle s'est vérifiée entièrement et littéralement en Jésus-Christ.

En premier lieu, il est né à Bethléhem. Saint Luc rapporte les circonstances de sa naissance (1). On objecte contre ce fait l'opinion où étaient les Juifs qu'il était natif de Nazareth ; mais saint Matthieu en donne la raison, c'est qu'il y avait passé toute sa vie, jusqu'au temps de sa mission (2). Il était tout simple qu'on le crût né dans un lieu où on l'avait vu habiter pendant trente ans, et qu'au bout de ce temps on ne se souvint plus de la circonstance qui avait amené sa mère à Bethléhem lorsqu'elle était accouchée de lui.

En second lieu, Jésus-Christ a été le dominateur dans Israël, ainsi que le dit l'ange Gabriel en l'annonçant à Marie (3). Cette royauté et le genre de royauté de Jésus-Christ sera l'objet d'un article particulier.

En troisième lieu, il est pasteur, et nous aurons occasion de revenir sur ce titre qu'il se donnait à lui-même, de montrer comment il avait été prédit de lui, et comment il s'est accompli.

En quatrième lieu, il est la paix : ce sera encore l'objet d'une de nos discussions de montrer qu'il devait être, d'après les oracles sacrés, et qu'il a été effectivement, un dominateur pacifique.

id tantum prophetia exprimebat, quod ibi nasciturus esset. Quidam autem eorum impudenter dicunt hanc de Zorobabel promunita fuisse ; sed quomodo sic potest intelligere ? Non enim egressus ejus ab initio ex diebus seculi. Quomodo autem illud quod initio dicitur, de te exibit, in illum convenire possit ? Non enim in Judaea, sed in Babylone natus est ; unde etiam Zorobabel appellatus fuit, quia ibi ortum duxit. *S. Joannes Chrysost. in Matth. humil. 6.*

(1) Voyez Luc, chap. 2, vers. 4 et seq.

Ubi autem terrarum nasciturus esset, quomodo aliis propheta Michaeas praedixit audire : sic autem dicit : Et tu, Bethlehem, terra Juda, nequamquam minimus es in principibus Juda. Ex te enim egredietur dux, qui pascet populum meum. Est autem vicus quidam in terra Judaorum stadibus triginta quinque Hierosolymis distans, ubi natus est Jesus Christus ; quemadmodum et ex descriptionibus census discere potestis, que sub Cyrino primo vestro in Judaea praeside confecta sunt. *S. Justinus, Apol. 1, cap. 54.*

Præterea autem locus quidam certus in quo is orturus sit, de quo feruntur tot vaticinia. Et tu, inquit, Bethlehem domus Ephrata, minima es, ut sis in millibus Juda. Ex te mihi egredietur dux qui pascet populum meum Israel ; et exitus ejus ab initio, ex diebus seculi. Et omnes confitentur in Bethlehem Jesum esse natum. Quin etiam incola ejus loci splencum ibidem monstrant his qui ab externis terris venerunt ad spectandum ; et locus quidem hic ubi ortus ejus futurus fuit, praedictus est. *Eusebius, Demonstrat. evang. lib. 5, promission. n. 2.*

(2) Et veniens, habitavit in civitate que vocatur Nazareth, ut adimpleretur quod dictum est per prophetam : Quomiam Nazareus vocabitur. *Matth. 2, 25.*

(3) Hic erit magnus, et filius Altissimi vocabitur ; et dabit illi Dominus Sedem David patris ejus ; et regnabit in domo Jacob in aeternum. *Luc. 1, 32.*

En cinquième lieu, sa domination s'étend sur toutes les nations qui se sont converties à lui.

En sixième lieu, il est glorifié jusqu'aux extrémités de la terre.

En septième lieu, sa génération éternelle est un des dogmes que nous professons.

Je reprends : Michée fait évidemment ici une prédiction ; ce point ne peut être contesté, et je ne crois pas qu'il l'ait jamais été. Il fait une prédiction détaillée, et qui présente plusieurs circonstances diverses. Il lui était impossible de prévoir par ses seules lumières cette complication de particularités. Il est pareillement déraisonnable de supposer que toutes ces circonstances si variées soient venues d'elles-mêmes et par hasard se vérifier dans le même lieu, sur la même personne, et précisément de la manière prédite. Nous voyons cependant toute cette prédiction, jusque dans les moindres détails, accomplie en Jésus-Christ : tout ce qui peut être reconnu publiquement et par des faits incontestables, l'histoire nous l'apprend ; ce que les lumières humaines ne peuvent atteindre, l'Évangile nous l'enseigne. La prédiction de Michée est donc une prophétie divine, une prophétie relative à Jésus-Christ, une prophétie réalisée en Jésus-Christ ; Jésus-Christ est donc l'envoyé céleste.

§ 5. Prophétie que le Messie devait naître d'une Vierge.

Cette prophétie est une de celles qui ont le plus exercé les commentateurs et les savants ; pour l'expliquer convenablement, il est nécessaire de considérer l'événement qui y a donné lieu, ceux qui l'ont suivie, et tout ce que dit à ce sujet le prophète Isaïe ; ce qui est renfermé dans cinq chapitres, depuis le septième jusqu'au onzième inclusivement.

I. Basin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israël, avaient fait une ligue contre Achaz, roi de Juda ; leur objet était d'ôter le trône à la maison de David, et d'y placer le fils de Tabul (1). A cette nouvelle, le cœur de la maison de David et de tout le peuple fut troublé et agité, comme les arbres d'une forêt le sont par le vent (2) ; pour les rassurer, Dieu ordonna au prophète Isaïe d'aller avec son fils Jusb au-devant d'Achaz, et de lui annoncer que la ligue des deux rois n'aurait point de succès, et que dans soixante-ans Israël cesserait d'être un peuple (3). Le Seigneur daigna de plus, par l'organe d'Isaïe, pro-

(1) Et factum est in diebus Achaz, filii Joathan, filii Oziae, regis Juda : ascendit Basin, rex Syriae, et Phacee, filius Romelie, rex Israel in Jerusalem, ad praefandum contra eum.... Eo quod consilium inierit contra te Syria in malum, et fides Romelie, dicentes : Ascendamus ad Judam, et suscitemus eum, et evellamus eum ad nos ; reponamus regem in medio ejus filium Tabul. *Is. 7, 1, 4, 5, 6.*

(2) Et nuntiaverunt domui David, dicentes : Requievit Syria super Ephraim ; et commotum est cor ejus et cor populi ejus, sicut moventur ligna sylvarum à facto venti. *Is. 7, 2.*

(3) Et dixit Dominus ad Isaïam : Egredere in occursum Achaz, tu, et qui derelictus est Jusb filius

ser à Achaz de lui demander, en gage de la certitude de cette promesse, un prodige soit au ciel, soit sur la terre. Mais ce prince impie, qui avait secouru le joug du Seigneur, qui avait imploré contre ses ennemis des secours de Théglatphalasar, roi d'Assyrie, comptant imprudemment sur le secours des hommes plus que sur celui de Dieu, refusa de recevoir la grâce que Dieu voulait lui faire; il couvrit son refus d'un respect hypocrite, et répondit qu'il ne demanderait point de prodige, et qu'il ne tenterait pas le Seigneur. Alors Isaïe, se retournant vers les princes de la maison de David qui accompagnaient le roi, leur dit : *Ecoutez, maison de David : n'est-ce pas assez pour vous de laisser la patience des hommes, sans laisser celle de mon Dieu ?* Puisqu'il en est ainsi, Dieu lui-même vous donnera un prodige : une vierge concevra et enfantera un fils, qui s'appellera du nom d'Emmanuel; il mangera le beurre et le miel, afin qu'il sache réprimer le mal et le bien; et avant que l'enfant sache réprimer le mal et choisir le bien, la terre que vous détestez sera déivrée de la présence de ses deux rois. Mais, par les armes du roi d'Assyrie, Dieu amènera sur vous, sur votre peuple et sur la maison de votre père des jours tellement malheureux, qu'il n'y en a pas eu de tels depuis la séparation d'Israël et de Juda (1).

Telles sont les prophéties du chapitre 7, auxquelles je m'arrête dans ce moment. Je considère même actuellement seulement la partie de ce chapitre qui est relative à l'enfantement d'une vierge et à la naissance d'un enfant nommé Emmanuel. J'aurai dans un moment occasion d'examiner les autres prophéties et celles des chapitres suivants.

Huet démontre que ce passage a été entendu par plusieurs rabbins célèbres comme nous l'entendons, et qu'ils ont cru que le Messie devait venir au monde sans avoir de père (2) : « Mais d'autres Juifs pour détourner la conséquence résultante contre leur système, de cet oracle, se sont efforcés de lui donner un autre sens : les uns ont dit que ce n'était pas

tuus... et dices ad eum : Vile ne sileas; noli timere, et cor tuum non formidet à duabus caudis fugientium titonum istorum... Non stabit et non erit stud, sed caput Syriæ Damascus, et caput Damasci Rasin; et adhuc sexaginta et quinque anni, et desinet Ephraim esse populus. *Is. 7, 5, 4, 7, 8.*

(1) Et adjecti Dominus loqui ad Achaz, dicens : Pete tibi signum à Domino Deo tuo, sive in profundum inferni, sive in excelsum supra. Et dixit Achaz : Non petam, et non tentabo Dominum. Et dixit : Audite ergo, domus David; nunquid parum vobis est molestos esse hominibus, quia molesti estis et Deo meo? Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum : ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. Datrum est mel comedit, ut sciat reprobare malum et eligere bonum, derelinquetur terra quam tu detestaris à facie duorum regum suorum. Adduct Dominus super te, et super populum suum, et super domum patris tui, dies qui non venerunt à diebus separationis Ephraim et Juda cum rege Assyriorum. *Is. 7, 10 et seq.*

(2) Demonst. evang., propos. 19, cap. 9, n. 4.

« d'une vierge proprement dite, mais d'une fille non mariée et corrompue par un homme, dont parlait le prophète; les autres ont voulu appliquer la prophétie soit à Ezéchias, fils d'Achaz, soit à Jasub, fils d'Isaïe (1). » Il est facile de montrer la fausseté de ces interprétations.

II. D'abord s'il s'agit d'une jeune fille non mariée et d'une génération de l'ordre ordinaire, le discours d'Isaïe n'a pas de sens; il promet à Achaz un prodige accordé par le Seigneur, et ce prodige n'est autre

(1) Tum Tripho respondit : Scriptura non habet, *Ecce Virgo in utero concipiet et pariet filium; sed : Tua adolescentula in utero concipiet et pariet filium*, et que à te recitata sunt. Tota etiam prophetia in Ezechiam dicta est, in quem etiam venisse demonstratur que hoc oraculo continentur. *S. Justinus, Dial. cum Tryphone*, cap. 67.

Deus igitur homo factus est; et ipse Dominus salvabit nos, ipse dans virginis signum. Non ergo vera est quorundam interpretatio, qui ita audent interpretari Scripturam : *Ecce adolescentula in ventre habebit et pariet filium. Quemadmodum Theodotus Ephesus interpretatus est, et Aquila Ponticus utriusque Judæi proselyti quos sectati Ebonaz, ex Joseph generatum eum dicitur. S. Irenæus contra hæres.*, lib. 3, cap. 21, n. 4.

Imò autem quòd dixerit, ipse Dominus dabit signum, id quòd erat inopinatum generationis ejus significavit; quòd nec factum esset aliter, nisi Deus Dominus ipse dedisset signum in domo David. Quòd enim magnum, aut quòd signum fuerit in eis quòd adolescentula concipiens, ex viro peperisset, quòd eventit omnibus que pariunt mulieribus? Sed quoniam inopinata salus hominibus inciperet fieri, Deo adjuvante, inopinatus et partus virginis fiebat. Deo dante signum hoc, sed non homine operante illud. *S. Irenæus, ibid.*, lib. 3, cap. 21, n. 6.

Sed et virginem, inquit, parere natura non patitur, et tamen credendum est propheta. Et merito : præsertim enim fides incredibili rei dicendo quòd signum esset futurum. Propterea, inquit, dabitur vobis signum : ecce Virgo concipiet in utero, et pariet filium. Signum autem à Deo, nisi novitas monstruosa fuisset, signum non videretur. Denique, si quando ad deiciendos aliquos ab hæc divina predicatione, vel convertere singulos simplices quoque gestitis mentiri, additis quasi non virginem, sed juvenulam concepturam et parituram Scriptura continet. Hinc quoque revincimur, quòd nihil signi videri possit res quotidiana, juvenula scilicet prægnatus et partus. *Tertullianus adv. Judæos*, cap. 19.

Narratur Dominus dixisse ad Achaz : *Pete tibi ipsi signum à Domino Deo tuo in profundum, sive in excelsum; sequitur signum datum, nempe, Virgo concipiet et pariet filium.* Et quid autem signum est videri puellam non virginem? *Origenes contra Celsum*, lib. 1, n. 55.

Non petam et non tentabo Dominum. Hæc ille verba, non quasi absque signis crederet, sed vel contradiens, usurpavit. Unde propheta non amplius cum eo loquitur, sed cum universis David cognatione, et ait : *Audite nunc, domus David, nunquid parum vobis est certamen præbere hominibus? Non satis ergo vobis est quòd prophetis contradicistis, quòdque Dei famulis resistitis, sed et Domino ipsi præcipientis palam non obtemperatis. Attamen etiam nolentibus signum vobis daturus est novum et admirabile, dabit Dominus ipse vobis signum : signum etenim et signum maximum appellatur hæc partus. Nemo autem signum vocat id quòd singulis diebus fit. Quòd si non virginem, sed nuptialis est partus, quomòdò id quòd secundum naturam de more procedit? *Ecce Virgo in utero concipiet, et pariet filium* : hoc ergo vero signum, *Theodoretus in Is.*, cap. 7.*

choso qu'un événement naturel. Qu'y a-t-il de miraculeux à ce qu'une personne non mariée conçoive et engendre avec le secours d'un homme (1)? De plus, le mot hébreu qu'emploie Isaïe est *Haalma*, qui ne peut s'entendre que d'une véritable vierge, cachée et inconnue à tout homme. Toutes les fois qu'on trouve dans les livres saints cette expression, elle n'a pas d'autre signification (2). Ainsi le sens de cette prophétie est que l'enfant sera engendré d'une manière miraculeuse et sans le secours d'aucun homme.

III. L'application que l'on fait de cette prophétie, ou au fils d'Achaz ou au fils d'Isaïe, est également contraire au texte sacré. D'abord il s'agit dans la prophétie d'un enfant qui doit naître : or, Ezéchias et Jasub étaient nés tous les deux. Achaz avait engendré le premier avant de monter sur le trône; le second était présent, et amené par son père au-devant du roi. De plus, Ezéchias et Jasub étaient nés de femmes mariées et dans des mariages légitimes; il est par conséquent ridicule d'entendre d'eux une prophétie qui annonce le fils d'une vierge, ou même, si on veut, d'une jeune fille. Enfin, dans quel sens peut-on donner soit à l'un, soit à l'autre, le nom ou le titre d'Emmanuel, c'est-à-dire de Dieu avec nous?

IV. « Les Juifs, et à leur suite les incrédules, font sur le sens de ce passage une autre objection plus importante. Ils la tirent des paroles mêmes qui suivent la promesse de l'enfant Emmanuel. Il est dit dans le texte que nous avons rapporté, que cet enfant

(1) Quòd si Judæus de voce rixari volet, negabitque scriptum esse, *Ecce virgo, sed, ecce adolescentula, dicimus vocem Alma, quem 70 Interpretes per virginem, alii per adolescentulam verterunt, in Deuteronomio, ut aint, reperiri ut virginem significat. Origenes contra Celsum*, lib. 1, n. 55.

Ostendunt igitur Judæi in Scripturis alieubi positum *Alma*, ubi adolescentulam tantum; et non virginem strictè, et concedimus nos illud quòd in Isaïa apud nos dicitur, *ecce virgo concipiet*, non absconditam virginem, sed adolescentulam significare jam nuptam. *S. Hieronymus, lib. Quæst. hebraicarum in Genes.*, in cap. 24, vers. 45.

(2) Sed dicunt rursus Judæi de Ezechia hoc dictum esse ad Achaz : legamus igitur Scripturam : *Pete tibi ipsi signum à Domino Deo tuo in profundum, aut in sublimè.* Atqui signum maxime admirabile, ac prætere opinionem esse debet... Cum, regnante Achaz, dixerit Hæsiar : Achaz vero sexdecim tantaxat annis regnaverat, quos intra dicta est ad eum prophetia, Judæorum contradicentem revinxit successor ejus Ezechias, Achaz filius, qui cum regnum adit, annorum quinque et viginti erat. Cum enim prophetæ tempus annorum sexdecim spatio circumscribatur, novem autem prophetiam annis fuerat ex Achaz natus. Quid igitur de eo qui jam natus erat etiam antequam pater ejus regnum adiret, prophetiam loqui necesse erat? Non enim dixit cepit, sed prædictionis modo, *accipiet virgo. S. Cyrillus Hierosol.*, *Catech.* 12, cap. 22.

Dein asserant prophetiam de uxore Achaz dicere illud : *Ecce virgo in utero habebit et pariet filium*, ut intelligamus ex eo natum Ezechiam. Atqui dum prophetæ verba non examinant inconsideratè quodlibet arripunt, tum hoc etiam solum habere videntur, quo finem propositum ac sententiam confirmant. Verùm, o viri optimi, dixerit quispiam illis quis Ezechiam vocavit Emmanuel? *S. Cyrillus, alia comment.* in *Is.*, lib. 4, orat. 4.

§. S. XVIII.

mangera le beurre et le miel, afin de savoir réprimer le mal et choisir le bien, mais qu'avant qu'il soit en âge de faire ce discernement, les deux rois ligés auront disparu de dessus la terre. Cet événement arriva en effet. Peu de temps après, Théglatphalasar défit et tua Rasin, et Phacé avoit déjà péri dans une conjuration d'Osée son successeur. Il s'agit donc ici, dit-on, d'un enfant né très-peu de temps après la prophétie, et non pas d'un Messie qui devoit naître au bout de plusieurs siècles. Or cet enfant, nous le trouvons clairement énoncé au commencement du chapitre 8 d'Isaïe : il y est dit qu'immédiatement après sa prédiction à Achaz, Isaïe eut un fils qu'il appela *Mahershalal*, ce qui veut dire *dépoillez promptement*; parce qu'avant que cet enfant sache nommer son père et sa mère, le roi d'Assyrie aura enlevé toute la force de Damas et les dépouilles de Samarie. Il est évident, conclut-on, que cet enfant nommé au chapitre 8 *Mahershalal* est le même qui au chapitre 7 est appelé *Emmanuel*, puisqu'il est répété sur le second ce qui avoit été dit sur le premier, qu'avant qu'il ait atteint l'âge de raison la ligue des deux rois sera dissipée.

V. Cette difficulté nous ramène à l'examen de la totalité du texte prophétique et de tout ce que dit Isaïe sur les divers objets de la prophétie. J'ai déjà rapporté ce qui est contenu dans le chapitre 7; il est inutile d'y revenir. Au chapitre 8, le prophète ayant connu de nouveau son épouse, elle conçoit et met au monde un fils, à qui Dieu commande de donner le nom prophétique de *Mahershalal*, parce qu'avant que cet enfant sache nommer son père et sa mère, les deux états ligés contre Juda seront dévastés (1). Ensuite Isaïe annonce de nouveaux ravages que fera le roi d'Assyrie dans le royaume de Juda, qu'il appelle votre terre, ô Emmanuel (2)! Il parle aussi dans le même chapitre de ses deux fils encore dans l'enfance, que Dieu lui a donnés afin qu'il soit un signe et un présage pour Israël (3). Au chapitre 9, Isaïe parle de nouveau d'un enfant accordé par le Seigneur : *Un jeune enfant*, dit-il, *nous est né, et un fils nous a été donné : sur son épaulé est placée la principauté; et il sera appelé Admirable, Conseiller, Dieu fort, Père*

(1) Et accessit ad prophetias... et concepit, et peperit filium. Et dixit Dominus ad me : Voca nomen ejus : *Accelera spolia detrahare, festina predari, quia antequam sciat puer vocare patrem suum et matrem suam, auferetur fortitudo Damasci, et spolia Samariæ, eorum rege Assyriorum. Is. 8, 5, 4.*

(2) Et adjecti Dominus loqui ad me, dicens : Pro eo quòd abieci populum isie aqua Sioe, quæ vadunt cum silentio, et assumpsi magis Rasin, et filium Romeliæ, propter hoc ecce Dominus adducet super eos aquas fluminis fortes et multas, regem Assyriorum, et omnem gloriam ejus; et ascendet super omnes rivos ejus, et fluet super universos rivos ejus; et ibit per Judam, inundans et transiens; usque ad collum veniet, et erit extensio armorum ejus implens latitudinem terræ tuæ, ô Emmanuel! *Is. 8, 5 et seq.*

(3) Ecce ego et pueri mei, quos dedisti mihi Dominus in signum, et in portentum Israel à Domino exercituum, qui habitat in monte Sion. *Is. 8, 18.*

5

du siècle futur, Prince de la paix; son empire sera étendu; la paix n'aura point de fin; il siégera sur le trône de David, et régnera sur son royaume, pour l'assurer et le fortifier maintenant et jusque dans l'éternité; le zèle du Seigneur fera cela (1). Il est aussi répété dans ce chapitre que les ennemis du roi Rasin prévaudront contre lui, et que le royaume d'Israël sera détruit à cause de son impertinence (2). Au chapitre 10, le prophète répète, au nom de Dieu, que le roi d'Assyrie sera contre Israël la verge de sa fureur et le bâton dont il le frappera; qu'il sera envoyé de Dieu contre la nation trompeuse, et qu'il la dépouillera. Il ajoute que ce roi, enorgueilli de ses succès, les rapportera à lui-même et à sa propre force, et voudra traiter Juda et Jérusalem comme Israël et Samarie. Mais, dit encore le Seigneur par l'organe d'Isaïe, mon peuple qui habite Sion ne redoute point Assur, il le frappera de la verge, et il lèvera sur toi le bâton; mais après quelque temps mon indignation sera terminée, et ma colère contre ton crime sera épuisée (3). Au chapitre 11, Isaïe revient à l'enfant merveilleux qu'il a précédemment annoncé. Il prédit, ainsi que nous l'avons vu plus haut, le rameau qui doit s'élever de la souche de Jessé; l'Esprit de Dieu dont ce personnage sera rempli, son autorité et sa justice. Il décrit d'une manière poétique la paix qu'il fera régner sur

(1) *Parvulus enim natus est nobis, et filius datus est nobis; et factus est principatus super humerum ejus; et vocabitur nomen ejus admirabilis, consiliarius, Deus fortis, pater futuri seculi, princeps pacis. Multiplicabitur ejus imperium; et pacis non erit finis. Super solum David, et super regnum ejus sedebit, ut confirmet illud, et corroboret in judicio et justitia, à modo et usque in sempiternum. Zelus Domini exercitum faciet loc. Is. 9, 6, 7.*

Et elevabit Dominus hostes Rasin super eum, et inimicos ejus in tumultum. Vertet Syriam ab oriente, et Philistiniam ab occidente, et devorabit Israel toto ore. In omnibus his non est aversus furor ejus, sed manus ejus extensa. Et populus non est reversus ad perentem se, et Dominum exercitum non inquisierunt, et disperdet Dominus ab Israel caput et caudam. Is. 9, 11 et seq.

(2) Voyez Is., chap. 10, vers. 5, 15, 24, 25.

(3) Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. Et requiescet super eum Spiritus Domini, spiritus sapientiae et intellectus, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiae et pietatis; et replebit eum spiritus timoris Domini. Non secundum visionem oculorum iudicabit, neque secundum auditum aurium arguet; sed iudicabit in iustitia pauperes, et arguet in aequitate pro mansuetis terrae. Et percussit terram virga oris sui; et spiritu laborum snorans interficiet impium. Et erit iustitia cingulum lumborum ejus, et fides cinctorium renu ejus. Habitabit lupus cum agno, et pardus cum haedo accubabit. Vitulus et leo et ovis simul morabuntur, et puer parvulus manabit eos. Vitulus et ursus pascentur; simul requiescent catuli eorum, et leo quasi bos comedet pascens. Et delectabitur infans ab ubere super foramine aspidis; et in caverna reguli qui alacatus fuerit, insonis suam mittet. Non coerebit et non occident in monte sancto meo, quia repleta est terra scientia Domini, sicut aquae maris operientes. In die illa, radix Jesse, qui stat in signum populum, ipsum gentes decedebunt, et erit securium ejus gloriosum. Is. 11, 1 et seq.

la terre; déclare que ce descendant de Jessé sera un signe pour les peuples; qu'il sera invoqué par les nations, et que son sépulcre sera glorieux (1).

Les cinq chapitres d'Isaïe présentent une suite de prophéties, et forment un ensemble qu'il ne faut pas séparer pour juger le sens de ses paroles. Il est clair qu'il a en vue trois objets : le premier est de rassurer Achaz et toute la maison de David contre la terreur que leur avait inspirée la ligue des rois de Syrie et d'Israël; le second, d'annoncer à Achaz les ravages qu'en punition de son impiété et de son défaut de confiance en Dieu, Théglatphalasar causera dans son royaume, après l'avoir délivré de l'invasion; le troisième et le principal par rapport à nous, est la promesse d'un enfant miraculeux à qui sont attribués les titres les plus magnifiques, et de qui sont annoncées les choses les plus admirables, et qui ne peut être que le Messie.

Observons que ces trois objets de la prophétie sont liés intimement entre eux. C'est parce que la race de David, dont doit naître le Messie, est jusque-là indestructible, que l'alliance formée pour sa destruction sera dissoute (2). Le prophète prédit d'abord pour un temps éloigné le Messie déjà promis à David, comme le motif de la ruine de la ligue et de la dévastation du royaume de Juda, pour que l'accomplissement prochain de ces prophéties soit un motif de croire au Messie et de l'espérer. La maison de David doit être assurée que le projet destructeur des deux rois ne s'effectuera pas, parce que le Messie sortira d'elle; elle devra être assurée que le Messie sortira d'elle, quand les prédictions de la perte des deux rois et des ravages sur la terre de Juda seront réalisées.

Je dis d'abord que l'enfant annoncé dans ces divers chapitres ne peut être que le Messie. Je dis ensuite que Jésus-Christ réunit dans sa personne tous les caractères de l'enfant annoncé. Il s'agit de prouver ces deux vérités, et de répondre aux difficultés par lesquelles les rabbins ont essayé de les obscurcir, et que répètent d'après eux les incrédules.

Il faut distinguer dans le texte trois enfants différents : 1^o celui qui sera appelé Emmanuel; 2^o Jasub, fils d'Isaïe, que dans le chapitre 7 ce prophète même avec lui au-devant d'Achaz; 3^o Mahershalal, qui, à l'époque de la première prophétie, n'était pas né, et dont la naissance est rapportée au chapitre 8. Il est clair que Jasub et Mahershalal, sont deux différents fils du prophète : ce point ne fait pas de difficulté. J'ajoute qu'Emmanuel est aussi distinct de ces deux; et cela est encore évident à l'inspection du texte. Emmanuel doit naître d'une vierge, *Haalma*, et quelque sens qu'on veuille donner à ce mot, il ne peut

(1) Hanc itaque prophetiam non temere hoc loco protulit. Sed quia hostium impressionem metuebant qui regnum davidicum se destructuros minabantur, aptè docet eos que fieri nequeunt tentare. Oportet enim, inquit, davidicam stirpem conservari, donec veniat quod repositum est, et expectatum gentibus salutem præbeat. Theodoretus in Is., cap. 7.

(2) Démonst. évang., propos. 7, n. 15.

pas convenir à la femme légitime d'Isaïe. De plus, pourrait-on avec quelque apparence de raison, donner à ces deux enfants les qualités magnifiques, les caractères sublimes que le prophète attribue à celui qu'il prédit? Pourrait-on spécialement leur appliquer le titre de Dieu avec nous? pourrait-on dire que la terre de Juda appartient à l'un d'eux?

Cette distinction établie, il faut examiner ce qui est dit de l'enfant Emmanuel. Au chapitre 7, il est annoncé comme devant naître d'une vierge; au chapitre 8, il est dit que la terre de Juda est la sienne; au chapitre 9, c'est encore lui dont il est parlé aux articles 6 et 7, dont il est prédit qu'il siégera sur le trône de David, qu'il y établira la justice à perpétuité, qu'il maintiendra la paix jusqu'à la fin, et à qui sont donnés tant de noms magnifiques. La preuve que c'est du même enfant que parle Isaïe, c'est qu'il lui donne le même titre; que celui qui, aux chapitres 7 et 8, est appelé Dieu avec nous, et celui qui, au chapitre 9, est appelé Dieu, sont certainement la même personne. Enfin, au chapitre 11, c'est encore le même enfant qui sera le rejeton de Jessé, c'est-à-dire le descendant de David, qui sera rempli de l'Esprit du Seigneur, qui jugera avec justice, dont le royaume pacifique est emphatiquement décrit. Il y a dans ce chapitre et dans le neuvième, une identité de caractères telle, qu'elle ne peut convenir qu'à la même personne. Il est donc clair que dans toute cette suite de discours, c'est toujours le même enfant qui est prédit à Achaz, aux princes de son sang, et à tout le peuple, pour les rassurer contre la ligue menaçante des deux rois. Or, peut-on à tous ces traits méconnaître le Messie? Il est démontré que les plus habiles rabbins ont entendu de lui ces prophéties (1). Mais

(1) Jam verò quemadmodum ex virgine oriturum conceptis verbis Esaias prædixit, audite. Sic autem locutus est: *Ecce virgo in utero habebit et pariet filium; et dicent super nomine ejus, nobiscum Deus.* Que enim incredibilia erant, et fieri non posse hominibus videbantur, ex Deo per Spiritum propheticum futura prænuuntiavit ut cum venissent, fides eis non denegaret; sed ex eo quod essent prædicta crederetur. Ne qui autem prolatum prophetiam minus intelligentes, eadem nobis obijerunt quae poëta Jovem dicentibus ad mulieres rei venerae causâ ventisæ, obijcimus, verba explicare tentemus. Illud ergo, *Ecce virgo in utero habebit*, significat absque concubitu concepturam. Nam si cum aliquo consuevisset, non jam esset virgo; sed virtus Dei superveniens, virginis foedus ad ipsam virginem missus est angelus Dei, sic latum et nuntium attulit: *Ecce concipies in utero ex Spiritu sancto, et paries filium, et filius Altissimi vocabitur, et vocabis nomen ejus Jesum.* Ipse enim saluum faciet populum suum à peccatis eorum; quemadmodum docuerunt qui omnia ad Salvatorem nostrum Jesum Christum literis mandarunt; quibus quidem credimus, quia per eum etiam quem jam diximus, Esaiam Spiritus propheticus, ita uti exposuimus, nasciturum dixit. S. Justinus, Apol., cap. 35.

Isaiam quomodo quidam quæ id tunc ante prænuuntiavit: *Capiant si hanc igne combusti, quia puer natus est nobis, et filius datus est nobis; et vocabitur nomen ejus magni constiti angelus, admirabilis, consiliarius, Deus fortis, princeps pacis, pater futuri seculi.* Hoc de puero homine dici non posse palam est, vel iis qui admo-

de plus, à quel autre qu'à un envoyé céleste, peuvent être appliquées des qualifications aussi magnifiques? Quel autre descendant de David peut recevoir des titres aussi pompeux, jusqu'à être appelé Dieu? C'est donc encore là une prédiction du Messie.

Mais ici revient la difficulté proposée. Si c'est du Messie qui ne doit venir qu'au bout de plusieurs siècles, que parle Isaïe; comment, au verset 16 du chapitre 7, immédiatement après avoir annoncé la naissance d'Emmanuel, peut-il ajouter qu'avant que cet Emmanuel sache rejeter le mal et choisir le bien, les deux rois ennemis seront détruits?

La réponse à cette objection est que, dans ce seizième verset, ce n'est plus d'Emmanuel prédit aux versets 14 et 15 que parle le prophète. Rappelons-nous que lorsque Dieu a parlé le premier à Achaz, il lui a ordonné de mener avec lui son fils Jasub. Ce fils était encore dans l'enfance; Isaïe le dit positivement au verset 18 du chapitre: *Ego et pueri mei.* Or c'est de cet enfant Jasub que parle le prophète au verset 16 du chapitre 7. Ce n'est ni de l'enfant Emmanuel dont il vient de parler aux versets 14 et 15, ni de l'enfant Mahershalal dont il parlera au chapitre suivant. Tel est le sens de toute cette prophétie : Isaïe a présenté à la maison de David, en assurance qu'elle ne serait pas détruite, le prodige de l'enfantement d'une vierge dont le fils s'appellera Emmanuel; mais comme ce prodige ne doit avoir lieu que dans des temps éloignés, pour le faire croire, il fait une seconde prédiction d'un événement plus prochain, mais qui, dans le moment, n'a aucune vraisemblance; c'est qu'avant que l'enfant Jasub qui est présent, et qui l'accompagne avec lui, sache distinguer le bien du mal, les deux rois ennemis seront détruits. Au chapitre huitième, à la naissance de Mahershalal, il fait encore une autre prophétie : c'est qu'avant que ce nouvel enfant sache appeler son père et sa mère, Damas et Samarie seront dévastées. Ainsi la délivrance de Juda doit arriver avant que l'ainé ait l'usage du discernement, c'est-à-dire sept ou huit ans, et que le cadet ait l'usage de la parole, c'est-à-dire deux ou trois ans. Je dis que cette interprétation d'abord

dum contentiosi sunt; nullus quippe homo à seculo Deus fortis vocatus est, ut neque tante pacis princeps. Nam pacis ejus, inquit, non est terminus; il declarat rerum eventus, qui totam pervasit terram, universum mare, celumque habitabilem et inhabitabilem, montes, salus, colles, à die illa à quo Christus incipiens in celum ascensus dixit: *Pacem meam do vobis.* S. Joannes Chrysost. contra Judæos, quod Christus sit Deus.

An credere dubitatis, vel recusatis virginis partum, cum magis credere debeatis sic decessisse nasci hominem Deum. Et hoc ramque accipite per prophetiam fuisse prædictum: *Ecce virgo accipiet in utero et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emanuel, quod est interpretatum, nobiscum Deus.* Non ergo dubitatis virginem parturientem, si velitis credere Deum nascentem; mundi regimen non relinquendum, et apud homines in curam venientem, matri fecunditatem afferentem, integritatem non auferentem. S. Augustinus, de Fide rerum quæ non videntur, cap. 3, n. 5.

n'est pas contraire au texte, ensuite est la seule raisonnable.

Isaïe, après avoir annoncé la naissance future du fils d'une vierge, lequel sera appelé Emmanuel, ne dit pas, *avant qu'il ou avant que ce fils sache discerner le bien du mal*; il dit, *avant que l'enfant, antequam puer*. Ce mot l'enfant peut s'entendre également et de celui dont il vient de parler, et de celui qu'il a actuellement avec lui, et qu'il présente à Achaz. Ce prince a pu comprendre aussi aisément l'un que l'autre, et le sens du mot a dû être déterminé par le geste qu'aura fait Isaïe en le prononçant.

J'ajoute que c'est la seule interprétation admissible: 1^o si ce n'est pas à Jansb que s'applique cette partie du discours d'Isaïe, on ne voit pas pourquoi Dieu a ordonné au prophète de mener avec lui cet enfant; 2^o Isaïe dit au chapitre suivant, que ses deux enfants lui ont été donnés comme des signes et des présages pour Israël: or de quoi Jansb est-il un présage, si ce n'est de la défaite des deux rois? Comment l'est-il, si ce n'est pas de lui qu'il s'agit dans le verset en question? 3^o Notre explication concilie parfaitement les deux textes du verset 26 du septième chapitre, et du verset 4 du huitième. Il est tout simple que de deux frères, l'aîné ait atteint l'âge de discerner le bien du mal, tandis que le cadet ne fait encore que prononcer le nom de ses parents. Mais si, comme on le prétend dans l'objection, on veut entendre le premier texte, de même que le second, de l'enfant Mahershalal, il y aura entre les deux une opposition: le premier annoncera la défaite des deux rois, avant que l'enfant ait sept ou huit ans; le second la promettra avant qu'il en ait deux ou trois. Lequel des deux faudra-t-il croire?

D'après cette interprétation simple et naturelle, l'objection tombe: Emmanuel n'est ni Jansb, ni Mahershalal; il est un enfant miraculeux qui, d'après tous les caractères que lui assigne le prophète, ne peut, ainsi que nous l'avons vu, être autre que le Messie.

VI. Mais ces divers caractères énoncés dans les différentes parties de la prophétie, Jésus-Christ ne les réunit-il pas tous en lui? Que l'on nomme celui qui lui manque. Isaïe prédit qu'il naîtra d'une vierge; et la foi nous apprend que c'est au sein d'une vierge qu'il a été conçu par l'opération du Saint-Esprit. Isaïe déclare qu'il sera appelé Dieu fort et Emmanuel, ou Dieu avec nous; et c'est encore un de nos dogmes sacrés qu'il est Dieu, et qu'il a été Dieu avec nous par son séjour sur la terre. Isaïe lui donne d'autres titres admirables, et ils lui conviennent parfaitement. Isaïe le nomme père du siècle futur; et tous les siècles qui se sont écoulés depuis lui, le révèrent comme tel. Isaïe annonce qu'il siégera sur le trône de David; et c'est aussi ce que dit l'ange Gabriel, en annonçant sa naissance à Marie; et nous verrons dans un des articles suivants, comment s'est accompli cet oracle. Isaïe lui promet un règne éternel; et il y a déjà dix-huit cents ans que son règne subsiste. Isaïe fait men-

tion de ses jugements et de sa justice; et il a prêché la justice et annoncé qu'il jugerait tous les hommes. Isaïe le proclame prince de la paix, et décrit en termes pompeux la paix qu'il apportera à la terre; et nous verrons encore quelle paix il a donnée au monde, et comment il l'a donnée. Isaïe prophétise que les nations l'invoqueront, et nous le voyons universellement invoqué. Isaïe célèbre la gloire de son sépulcre, et son sépulcre est en effet glorieux et visité avec respect. Nous disons donc avec confiance aux Juifs: tout ce qu'a annoncé Isaïe dans ces cinq chapitres, au sujet du Messie, Jésus-Christ l'a réalisé; Jésus-Christ est donc le Messie. Nous disons aux incrédules: Comment, au temps d'Isaïe, la sagesse humaine aurait-elle pu prévoir toutes ces circonstances? Comment pourrait-on imaginer qu'elles sont venues s'arranger d'elles-mêmes, et par hasard, dans une exacte conformité avec les prédictions? Cet accomplissement si littéral montre clairement que c'étaient des prophéties inspirées de Dieu, et que celui qu'elles annonçaient est incontestablement l'envoyé céleste.

VII. « On objecte que cette prophétie ne donnait aux Juifs aucune lumière qui leur fit voir le Messie dans Jésus-Christ; qu'au contraire elle les aveuglait: elle présentait le futur Messie comme devant naître d'une vierge: mais les Juifs, voyant dans la mère de Jésus-Christ une femme mariée, ne pouvaient pas la croire vierge; ils devaient donc croire que Jésus-Christ n'était pas le Messie. »

Rappelons-nous la différence établie ci-dessus entre les prophéties qui prédisaient des faits publics, et celles qui annonçaient les dogmes religieux. Il n'y avait que les premières qui pussent donner aux Juifs des lumières pour connaître le Messie à sa venue: l'accomplissement de celles du second genre ne pouvait être connu qu'après l'enseignement des dogmes annoncés; elles n'avaient donc ni ne pouvaient avoir pour objet de faire connaître aux Juifs le Messie, au moment où il arrivait. Nous convenons sans difficulté que le caractère donné au Messie de devoir naître d'une vierge n'était pas propre à le faire reconnaître par les Juifs de son temps. Quel était le but de la prophétie? Écoutez à ce sujet M. Bossuet: l'explication qu'il a donnée de cette prophétie, et qui se lit au second tome de ses œuvres, a pour objet la solution de la présente difficulté.

« Les preuves indicatives de la venue du Messie, devaient être distribuées de manière qu'elles fussent connues chacune en son temps. Celle-ci a été révélée quand et à qui il a fallu: la sainte Vierge l'a su d'abord; quelque temps après, saint Joseph son mari l'a apprise du ciel, et l'a crue, lui qui y avait le plus d'intérêt. Saint Matthieu la rapporte comme une vérité déjà révélée à toute l'Église; et maintenant, après la prédication de l'Évangile, Jésus-Christ demeure le seul honoré de ce titre de fils d'une vierge, sans que ses plus grands ennemis, tel qu'était un Mahomet, aient osé seulement le contester. C'est donc ainsi que la virginité de Marie, en

tant qu'elle a été prêchée et reconnue dans tout l'univers, est un signe qui ne doit laisser aux Juifs aucun doute du Christ....

« Mais, dites-vous, ce n'est pas là votre peine. Le fond de votre objection n'est pas seulement que la prophétie d'Isaïe n'éclairait pas les Juifs, mais encore qu'elle les aveuglait, et leur fournissait un argument contre Jésus-Christ, auquel ils ne pouvaient trouver aucune réplique, puisqu'étant né d'une femme mariée, ils ne pouvaient croire raisonnablement autre chose, sinon qu'il était le fruit de ce mariage. Et par conséquent, dites-vous, ils ne pouvaient reconnaître Notre-Seigneur pour Messie, sans démentir le prophète: ce sont vos termes. »

« Permettez-moi de vous demander si vous trouvez quelque part dans l'Évangile que le peuple ou les pharisiens aient fait ou insinué, par le moindre mot, cette objection à Jésus-Christ. Vous croyez la trouver en quelque façon dans un passage de saint Jean; mais nous démontrerons bientôt que ce passage n'a point de rapport à notre sujet, et je conclurai en attendant, que vous ne devez pas attribuer aux Juifs une objection dont ils ne se sont jamais avisés. »

« Votre objection porte que c'est été démentir la prophétie, de reconnaître pour vierge la mère du Sauveur, que l'on voyait dans le mariage. Cela serait vrai, s'il n'y avait point de milieu entre être mariée et n'être pas vierge: car si, selon la prophétie, Dieu pouvait faire enfanter une vierge, qui empêchait qu'il n'opérât un si grand mystère sous le voile sacré du mariage? C'était au contraire ce que demandait la convenance des conseils de Dieu, et l'ordre de sa sagesse, aussi douce qu'efficace. Et après tout, s'il en faut venir à cette discussion, eût-ce été une œuvre convenable à Dieu, de donner en spectacle aux hommes une fille avec son enfant, pour être le scandale de toute la terre, le sujet de ses dérisions, et l'objet inévitable de ses calomnies? Quand elle aurait assuré qu'elle était vierge, sa parole particulière n'eût pas été un témoignage suffisant pour l'affermissement de la foi. Il fallait que la révélation d'un si grand mystère fût préparée par tous les miracles de Jésus-Christ et de ses Apôtres, avant qu'elle fût reçue avec une autorité digne de créance. Ainsi, c'était un conseil digne de Dieu, de faire naître dans le mariage le fils de la Vierge, afin que sa naissance parût du moins honnête, jusqu'à ce que le temps fût venu de la faire paraître surnaturelle et divine. Ce n'était donc pas, comme porte votre objection, démentir la prophétie, de reconnaître que Notre-Seigneur, fils d'une mère mariée, c'était le Christ; Isaïe ayant bien dit que la mère du Christ serait vierge, mais n'ayant dit nulle part qu'elle ne serait pas mariée. »

VIII. Les Juifs font contre l'application des prophéties à Jésus-Christ, une autre objection dont les incrédules ne manquent pas de se prévaloir. Ils disent

que: « notre Messie n'a jamais été appelé Emmanuel, mais qu'il a été le nom Jésus (1). »

Cette difficulté est bien ancienne, et plusieurs Pères des siècles de l'Église y ont répondu. Nous dirons après eux, que dans le style de l'Écriture il est très-commun de confondre le nom de la personne avec la personne même. Ainsi, il est dit dans beaucoup d'endroits, qu'on bénit le nom de Dieu, qu'on lui rend grâces, pour exprimer qu'on loue et qu'on remercie Dieu. Souvent aussi nous voyons le mot vocat employé pour le mot esse. Quand Isaïe dit à Jérusalem: Tu seras appelée la cité du juste, la ville fidèle (2), il n'en-

(1) *Quæst.* 135. Si verus ille Christus est qui actionem et appellationem divina Scriptura concomitantem habet, Christum autem vocatum iri Emmanuelem divina Scriptura prædixit, quomodo verus Christus estimabitur Dominus, qui ex quo natus est nusquam Emmanuelis nomine accepti? Postquam enim Christus adventit, nemo illum Emmanuelis appellatione nominatum designavit. *Resp.* Si in evangelicis narrationibus eventus, nos quoque beatus Mattheus eloquiis ipsius esse quem divina predictio Emmanuelis nomine vocatum iri præstitit, quomodo non vocatur Emmanuelis nomine? Non desit autem sancta Dei Ecclesia, sancti evangelii instituta disciplina, Emmanuelem appellare Dominum. Habemus autem Christi appellatione ceteras omnes inclusas Christi appellationes, etsi non omnibus semper ulimus. Neque enim quia vocatur Emmanuel, est; sed quia est, vocatur. *Quæst. et resp. ad Orthodoxorum, quæst.* 135.

At nos e contrario admonemus eos existimantes ut coherentia quoque hujus capituli recognoscant; subjuncta est enim interpretatio Emmanuel, nobiscum Deus, ubi non solum sonum nominis spectamus, sed et sensum. Sensus autem hebraicus quod est Emmanuel, suæ gentis est; sensus autem ejus quod est nobiscum Deus, est interpretatio communis est. Quæro ergo an ista vox nobiscum Deus, quod est Emmanuel, extendi quo Christus inluxit, agitur in Christo. Et puto, ex toto non negabis; nam qui ex judaismo credunt in Christo, ex quo in eum credunt, Emmanuel, cum volent dicere, nobiscum Deum qui prædicabat; atque ita constat jam venisse illum qui prædicabat Emmanuel, quod quod significat Emmanuel venit, id est, nobiscum Deus. *Tertull. contra Judæos, cap.* 9.

Emmanuel autem nunquam vocatus est, sed Jesus, qui latine dicitur Salutaris, sive Salvator, qui cunctis gentibus salutifer venit. Sed propheta declaravit hoc nomine quod Deus ad homines in carne venturus esset; Emmanuel enim significat, nobiscum Deus, scilicet quia, illo per virginem nato, confiteri homines oportebat Deum suum esse, id est, in terra et in carne mortali. *Lactantius, divin. Instit. lib.* 4, *cap.* 12.

Hanc appellationem ex rebus ipsis illi attribuit. Illud vero non parum nobis utile erit, cum Judæi a nobis petent vocis Emmanuel interpretationem. Etenim nuncquid dixit Christum sic vocandum fore; et tamen nusquam sic vocatus est. Respondeamus ipsis cum dixisse rerum significationem ipsis nomen esse. *S. Joannes Chrysostomus, in cap. I Isaie, n.* 9.

Cur ergo, dices, non vocatus est Emmanuel, sed Jesus Christus? Quia non dixit vocabis, sed vocabatur; nempe populi et ipse rerum exitus. Hæc rei que contingit nomen imponit; et hic est mos Scripturæ, res que contingunt pro nomine ponere. Nihil enim est aliud vocabatur Emmanuel, quam videbunt Deum cum hominibus; nam semper cum hominibus fuit, sed nunquam ita manifeste. *Idem in Matth. homil.* 5, *n.* 2.

(2) Post hæc vocaberis civitas justæ, urbs fidelis. *Is.* 1, 26.

tend pas qu'on changera son nom, et qu'on lui donnera celui-là. Il serait facile d'en citer une multitude d'autres exemples; contentons-nous d'un seul, tiré de cette même prophétie. Au verset 6 du neuvième chapitre, Isaïe dit que le nom dont sera appelé l'enfant qu'il prédit sera Admirable, Conseiller, Dieu fort, Père du siècle futur, Prince de la paix. Il n'entend certainement pas que ce sera là le nom de cet enfant; il veut dire que ce seront ses qualités. Il en est de même du nom d'Emmanuel: ce même enfant en sera appelé, c'est-à-dire sera Dieu avec nous. Le prophète annonce non pas son nom propre, mais son titre; il dit la chose qui sera, et non pas le nom qu'il portera, il annonce ce que l'on croira de lui, et non la dénomination dont on le désignera. Nous pourrions ajouter contre les Juifs, qu'ils ont bien mauvaise grâce à proposer cette difficulté, puisqu'aucun de ceux à qui ils essaient d'appliquer la prophétie n'a porté le nom d'Emmanuel.

Ils nous font encore deux autres difficultés: l'une, que Jésus-Christ n'a pas siégé sur le trône de David, comme cette prophétie l'annonce; l'autre, que Jésus-Christ n'a point été un personnage pacifique, comme Isaïe annonce que doit être Emmanuel, puisqu'il a déclaré lui-même qu'il était venu apporter non la paix, mais la guerre. J'examinerai ces deux objections dans l'article où il sera question de la royauté du Messie.

IX. Les incrédules nous opposent enfin une dernière difficulté. Plusieurs Pères de l'Eglise ont reconnu que cette prophétie ne concerne pas directement Jésus-Christ, et beaucoup de commentateurs l'expliquent autrement que nous.

Quant aux saints Pères, les passages que nous avons rapportés prouvent qu'un grand nombre d'entre eux ont regardé le texte d'Isaïe comme une prophétie de Jésus-Christ. Pour prétendre que d'autres ont pensé diversément, il faudrait les nommer, et c'est ce qu'on n'a ni fait ni pu faire.

Par rapport aux commentateurs, tous, au moins moralement, entendent de Jésus-Christ cette prédiction. Il y a entre eux de la différence sur la manière d'en expliquer les diverses parties; mais, quant au point essentiel ils sont d'accord. On n'osera pas donner de leur diversité sur les détails, si on considère que les cinq chapitres d'Isaïe présentent presque continuellement le passage d'un objet à l'autre, et nous avons déjà observé que c'est une chose commune dans le style des prophètes. Ici, Isaïe mêle sans cesse la prédiction du Messie, celle de la délivrance, et celle de la spoliation du royaume de Juda. Il passe d'un objet à l'autre, et y joint quelquefois des objets étrangers. Entre les commentateurs, plusieurs n'ont pas observé la liaison des cinq chapitres, et la connexion des trois objets qui y sont prédits: c'est une des causes de leurs différentes explications. Celle que nous présentons, d'après plusieurs savants interprètes, nous semble la plus naturelle, la plus propre à concilier toutes les parties du discours prophétique, et la plus conforme aux événements. Elle nous paraît

la plus propre à résoudre toutes les difficultés. Si on trouve que quelqu'autre interprétation des commentateurs remplit mieux ces objets, nous consentirions volontiers à ce qu'on l'adopte: elle tendra toujours au même but; la même conséquence s'ensuivra, savoir, que Jésus-Christ est le Messie promis aux Juifs, et prédit dans ces chapitres par Isaïe.

ARTICLE V.

Prophéties que le Messie doit être un docteur qui apporte une loi nouvelle.

I. Au temps où Jésus-Christ parut dans le monde, l'opinion des Juifs sur le Messie était qu'il serait un grand docteur, et qu'il instruirait le monde. Nous en avons la preuve dans les cantiques de Zacharie, père de saint Jean-Baptiste (1), et du vieillard Siméon (2), ainsi que dans le discours de la femme samaritaine (5). Nous en avons une autre preuve dans la manière dont les targumistes, voisins du temps de Jésus-Christ, ont entendu la plupart des prophéties dans lesquelles un nouveau docteur est promis à Israël; ils les appliquent au Messie. Et même aujourd'hui, les Juifs regardent le Messie qu'ils attendent comme un docteur de leur loi, qui la rétablira dans toute sa pureté, et qui la fera universellement observer. Nous avons à établir contre eux et contre les incrédules trois choses: la première, que, selon un grand nombre de prophéties, le Messie doit faire connaître aux hommes la loi de Dieu; la seconde, que, selon plusieurs de ces prophéties, c'est une loi nouvelle que le Messie doit apporter, et non la loi de Moïse qu'il doit faire observer; la troisième, que toutes ces prophéties se trouvent exactement accomplies dans la personne de Jésus-Christ.

II. Je dis d'abord que celles qui annoncent dans le Messie un docteur de la loi, non-seulement pour les Juifs, mais pour toutes les nations, sont en très-grand nombre. Contentons-nous d'en considérer quelques-unes des plus positives.

Le psaume second est, de l'aveu de tous les Juifs, relatif au Messie. David y décrit, dans les cinq premiers versets, la ligne des nations et de leurs souverains contre le Seigneur et contre son Christ, et la dissipation de leurs vains projets. Le sixième verset, qui est relatif à notre objet actuel, est ainsi conçu: *Mais moi j'ai été établi par lui roi sur la sainte montagne de Sion, prêchant ses préceptes.* Il ajoute dans les versets immédiatement suivants, que Dieu lui a déclaré qu'il était son fils engendré de lui aujourd'hui; qu'il lui donnera en héritage toutes les nations, et en propriété jusqu'aux extrémités de la terre, afin qu'il les régisse

(1) Visitavit nos oriens ex alto illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. *Luc.* 1, 78, 79.

(2) Viderunt oculi mei salutem tuam, quod parasti ante faciem omnium populorum, lumen ad revelationem gentium. *Luc.* 2, 30, 31, 32.

(3) Scio quia Messias venit, qui dicitur Christus. Cum ergo venerit, ille nobis annuntiabit omnia. *Jean.* 4, 25.

avec une verge de fer, et qu'il les brise comme un vase d'argile (1). Quelques rabbins ont prétendu que dans le sixième verset, David parle de lui-même, qui, en effet, régna dans la ville de Sion, et qui, en qualité de prophète, annonça la loi divine. Mais il est évident que ce verset forme une continuité de discours avec ce qui suit, que celui que Dieu établit roi et prédicateur de ses commandements, est le même que le Christ contre lequel sont conjurés les peuples et les rois; le même que Dieu déclare son fils; le même à qui il donne toutes les nations; le même qui les régira toutes avec la force et la rigueur de la verge de fer. Les rabbins entendent ces autres oracles du Messie: et dans le fait, ils sont trop magnifiques pour être appliqués à David, même en style poétique et par hyperbole, et pour concerner un autre personnage que le Messie. Comment peuvent-ils détacher de l'ensemble de cette prophétie un seul verset, pour lui donner un sens différent de tous les autres?

Parmi les prophéties d'Isaïe, il y en a un grand nombre sur ce sujet. *Beaucoup de peuples*, dit-il au chapitre second, *iront et diront: Venez, montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob, et il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole de Dieu, de Jérusalem. Et il jugera les nations, et il reprendra beaucoup de peuples* (2). Huet montre que ce passage a été entendu par les Juifs, comme il l'est par les chrétiens, du temps où le Messie doit publier la loi de Dieu (3).

Au chapitre trente, le même prophète parle encore du Messie selon le sentiment des anciens Juifs, lorsqu'il dit: *Le Seigneur ne fera plus disparaître de vos yeux votre docteur, et ils verront votre précepteur, et vos oreilles entendront la voix de celui qui criera derrière vous: Voilà sa voie, marchez-y, et ne vous en éloignez ni à droite ni à gauche* (4).

Le chapitre quarante-deux, dans son commence-

ment, est aussi, selon les anciens rabbins, relatif au Messie. Dans les premiers versets, le prophète décrit en style poétique la justice et surtout la douceur de ce saint personnage, ainsi que nous aurons occasion de le développer. Et au verset sixième il continue ainsi: *Moi le Seigneur, je t'ai appelé dans ma justice, je t'ai pris par la main, et je t'ai consacré, et je t'ai donné aux peuples comme une alliance, et aux nations comme une lumière, pour que tu ouvres les yeux des aveugles* (1).

Le chapitre quarante-neuf est plus positif encore que les précédents, pour exprimer que ce n'est pas seulement au peuple d'Israël, mais à toutes les nations, que le Messie doit porter la loi divine. *Le Seigneur a dit: Il ne me suffit pas que tu sois mon serviteur pour ranimer les tribus de Jacob, et convertir la lie d'Israël; voilà que je t'ai établi pour être la lumière des nations, et pour être le ministre de mon salut jusqu'aux extrémités de la terre* (2). C'est encore évidemment du Messie que parle ici le prophète: ce qui précède et ce qui suit dans ce chapitre le montre clairement, et les Juifs le reconnaissent. Aussi saint Justin, disantant contre le juif Tryphon, emploie ce texte avec force (3).

Au chapitre cinquante-deux, Isaïe revient encore à présenter le Messie comme le docteur de toutes les nations: *Qu'ils sont beaux sur les montagnes les pas de celui qui annonce et qui préche la paix, qui annonce le bonheur, qui préche le salut, qui dit à Sion: Ton Dieu va régner; le Seigneur a déployé son bras aux yeux de toutes les nations, et toutes les extrémités de la terre verront le salut qui vient de notre Dieu* (4).

Le chapitre cinquante-cinq n'est pas moins précis: *Prêtez l'oreille, dit le prophète au nom du Seigneur, et venez à moi, écoutez, et votre âme vivra; et je contracterai avec vous une alliance éternelle, selon la fidélité de ma miséricorde envers David. Voilà que je l'ai donné au peuple comme témoin, aux nations comme chef et précepteur* (5).

(1) Ego Dominus vocavi te in justitia; et apprehendi manum tuam, et servavi te, et dedi te in fœdus populi, in lucem gentium, ut aperires oculos eorum. *Is.* 42, 6, 7.

(2) Et dixit: Parum est ut sis mihi servus ad succedendas tribus Jacob, et fœces Israel convertendas. ecce dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terræ. *Is.* 49, 6.

(3) Nobis igitur datum est audire, et intelligere, et salvari per Iunc Christum, et omnia à Patre revelata cognoscere. Propterea dicebat ad eum: *Magnam est tibi, ut voceris meus, ut constituas tribus Jacob, et dispersiones Israelis convertas.* Posui te in lucem gentium, ut sis in salutem eorum usque ad extremum terræ. *S. Justinus, Dial. cum Tryphone, cap. 121.*

(4) Quam pulchri super montes pedes annuntiantis et predicantis pacem; annuntiantis bonum, predicantis salutem, dicentis salutem, dicentis Sion: Regnabit Deus tuus... Paravit Dominus brachium sanctum suum in oculis omnium gentium; et viderunt omnes fines terræ salutem Dei nostri. *Is.* 52, 7, 10.

(5) Inclinate aurem vestram, et venite ad me. Audite, et vivet anima vestra; et feriam vobiscum pactum sempiternum, misericordias David fideles. Ecce testem populi dedi eum ducentem et præceptorem gentibus. *Is.* 55, 3, 4.

(1) Ego fremmerunt gentes, et populi meditati sunt inania? Adstiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum adversus Dominum, et adversus Christum ejus. Dirumpamus vincula eorum, et proiciamus à nobis jugum ipsorum. Qui habitat in caelis iridebit eos, et Dominus subsannabit eos. Tunc loquetur ad eos in ira sua, et in furore suo conturbabit eos. Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, predicans præceptum ejus. Dominus dixit ad me: Filius meus es tu; ego hodie genui te; postula à me, et dabo tibi gentes hereditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. Reges ejus in virgâ ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos. *Ps.* 2, 1 et seq.

(2) Et ibunt populi multi, et dicent: Venite, et ascendamus ad montem Domini et ad domum Dei Jacob; et docebit nos vias suas, et ambulabimus in sentis ejus; quia de Sion erit lex, et verbum homini de Jerusalem. Et iudicabit gentes, et arguet populos multos. *Is.* 2, 5, 4.

(3) Huet, *Démonstr. évang.* propos. 7, n. 15.

(4) Non faciet avolare à te ultra doctorem tuum; et erunt oculi tui videntes præceptorem tuum; et aures tue audient verbum post tergum monentis: Hæc est via; ambulata in ea; et non declinetis neque ad dexteram neque ad sinistram. *Is.* 50, 20, 21.